



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

34^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES ETATS MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI)

06 Mars 2020, Mahe, Seychelles

**Discours prononcé par M. Charles A. Kwenin
Directeur Régional de l'OIM pour l'Afrique Australe**

L'Honorable Vincent Meriton, Vice-Président de la République des Seychelles et président sortant du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien ;

Honorable Mohamed El-Amine Souef, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la diaspora de l'Union des Comores et président entrant du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien ;

Honorable Dr. Djacoba A.S. Oliva Tehindrazanarivelo, Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar ;

Son Excellence Nandcoomar Bodha, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice ;

Son Excellence Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française ;

Son Excellence M. Hamada Madi Boléro, Secrétaire General de la Commission de l'océan Indien ;

Excellences, Ambassadeurs et membres du corps diplomatique accrédité auprès de la République des Seychelles ;

Excellences, délégués des Etats membres de la COI ;

Mesdames, Messieurs, tout protocole observé



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

L'Organisation Internationale pour les Migrations saisit cette occasion pour remercier le Gouvernement de la République des Seychelles pour l'invitation à prendre part à la 34ème session du Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan indien.

La grande majorité des pays dans le monde, et les pays de la COI ne sont certainement pas une exception, sont simultanément des pays d'origine, de transit et de destination des flux migratoires qui sont stimulés par une multitude de phénomènes économiques, politiques et environnementaux.

Des décennies de preuves nous ont montré que la migration est extrêmement positive pour les migrants et les communautés dans les pays d'origine et de destination. Les migrants apportent avec eux des idées novatrices et du dynamisme commercial ; ils promeuvent le progrès et créent des liens entre les communautés. En positionnant la migration au centre des considérations de développement et en l'utilisant comme levier de développement durable, l'Agenda 2030 reconnaît le potentiel de migrations sûres et ordonnées comme étant un catalyseur de développement socio-économique.

Dans un monde où la migratoire est de plus en plus l'objet de narratifs néfastes, nous devons souligner ses contributions au développement socio-économique des individus, des communautés et des nations, et s'assurer que les migrations bénéficient réellement à tout le monde. Cela est d'autant plus important pour la zone des pays de la COI, où la mobilité humaine joue un rôle prépondérant dans son développement et est un facteur important de son développement et de



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

coopérations régionale et bilatérales. En effet, en tant que pays de destination et d'origine de migrations internationales, les pays de la COI ont des potentiels significatifs pour tirer parti des migrations comme facteur de développement, notamment en mobilisant leurs communautés de diaspora à l'étranger et en renforçant la coopération bilatérale pour récolter les fruits d'une migration bien gérée.

Il existe désormais un consensus mondial quant au fait qu'aucun Etat ne peut développer ses approches de la gestion des migrations et de la gouvernance de façon isolée ; en conséquence, une coopération étroite au sein de la Commission de l'océan Indien dans ce domaine revêt une importance stratégique et l'OIM est prête à soutenir autant que possible cette collaboration.

Excellences, mesdames et messieurs,

C'est dans ce contexte que le Secrétariat général de la COI et l'OIM ont réuni des hauts représentants des pays de la COI au cours de la réunion consultative qui a été organisée afin de discuter de l'établissement d'un Dialogue sur la Migration pour les Etats membres de la Commission de l'océan Indien, tenue à Mahe, Seychelles du 26 au 28 Août 2019. Cette réunion a fait l'objet d'intenses discussions sur des sujets pertinents liés à la gestion des migrations et la coopération régionale.

Le principal résultat de cette réunion a été l'adoption du Consensus de Mahé, que les participants ont recommandé de porter à l'attention du 34e Conseil des ministres de la COI pour décision concernant l'établissement d'un Dialogue sur la Migration pour les États membres de la COI. Je voudrais souligner que ce processus consultatif



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

informel est ancré à la fois dans les cadres internationaux existants qui ont été établis collectivement, y compris l'Agenda 2030 de Développement Durable et le Pacte Mondial sur les Migrations. Il convient de noter que ces deux cadres reconnaissent le sacro-saint principe de la souveraineté nationale.

Cela étant dit, une plate-forme régionale consultative sur les migrations offre une occasion significative d'améliorer la coopération régionale et bilatérale sur la question, et de relever les défis associés à la migration d'aujourd'hui de manière collaborative, tout en renforçant la contribution des migrants et de la migration au développement durable.

Du côté de l'OIM, nous reconnaissons l'importance d'un processus dirigé par les gouvernements et éclairé par les objectifs et priorités de développement régional.

En tant que Coordinateur et Secrétariat du Réseau des Nations-Unies sur les migrations, mis en place par le Secrétaire général des Nations-Unies, l'OIM continuera de travailler en étroite collaboration avec les États membres, la famille des Nations-Unies et les partenaires de la société civile pour renforcer la gouvernance des migrations et maintenir une approche basée sur les droits dans sa gestion. C'est également à notre grande satisfaction que l'OIM resserre sa coopération avec la COI, à travers la mise en œuvre d'un nouveau projet régional sur la promotion de la gouvernance maritime sur les questions de migration, financé par le Fonds de Développement de l'OIM, et d'un programme régional conjoint sur l'amélioration de la gestion des migrations, financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11e FED.



International Organization for Migration (IOM)

The UN Migration Agency

En conclusion, j'aimerais une fois de plus réitérer l'engagement de l'OIM à soutenir les Etats membres de la COI dans la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales ainsi que des initiatives visant la réalisation de l'Agenda 2030 et la mise en œuvre du Pacte Mondial sur les Migrations.

Je vous remercie pour votre attention.